

**SÉANCE ORDINAIRE**  
**Conseil d'établissement – École**  
**15 janvier 2026**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement d'Ahuntsic, tenue le 15 janvier 2026 à [18h30] à l'Annexe, [9900 avenue d'Auteuil] à Montréal, ayant comme président monsieur Thu-Nhon Luu et comme vice-président monsieur El Mustapha Jaouhar.

**PRÉSENTS :**

Francis Allard - parent  
Myriam P. Bertrand - parent  
Isabelle Dupont - parent  
Thu-Nhon Luu – parent et président  
Jonathan Galarneau - enseignant  
Etienne Lamontagne - parent  
David Lehoux - enseignant

**ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :**

Valérie Bien-Aimé– Directrice  
Martine Filteau – Directrice adjointe

**PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :**

Stéphanie Dubuc  
Maude Théroux-Séguin – Mairesse de l'arrondissement Ahuntsic – personne invitée

**MEMBRES ABSENTS :**

Maela Guitoba – technicienne SDG  
El Mustapha Jaouhar – parent et vice-président  
Marie-Josée Lessard – OPP

**1. Ouverture de la séance / vérification du quorum**

1.1 Prise de présence

La présidence, M. Luu, déclare la séance ouverte à 18h31 h.  
Le quorum est atteint.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Modification à l'ordre du jour : ajout au point 5 concernant deux sorties. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Bertrand et appuyée par M. Lehoux.

**3. Parole au public**

**3.1 Visite de la mairesse**

M. Luu explique à Mme Théroux les enjeux de sécurité autour de l'école Ahuntsic. Sur la rue d'Auteuil, près de l'Annexe, il n'y a pas de traverse piétonne pour les élèves qui arrivent de l'est. Pour le bâtiment St-Laurent, l'enjeu de sécurité est autour de l'arrivée des piétons et des autobus scolaires. Pour la rue d'Auteuil : proposition d'un panneau d'arrêt, de marquage au sol ou d'une traverse piétonne. Mme la mairesse mentionne que les idées sont bonnes, mais qu'il y a un enjeu de temps et de délais auprès de la Ville de Montréal. M. Allard mentionne la dangerosité pour les piétons au coin des rues St-Laurent et Henri-Bourassa.

M. Lehoux mentionne également qu'à l'habitude, un seul brigadier scolaire se trouve à cette intersection. Mme Bien-Aimé peut faire une demande pour une personne supplémentaire. M.Luu mentionne qu'à l'ancien bâtiment, les éducatrices du SDG sortaient sur le trottoir pour accueillir les enfants plus rapidement. M. Lamontagne se porte volontaire pour être la personne contact avec Mme Théroix pour la suite des choses.

#### **4. Approbation du procès-verbal de la dernière séance (4 décembre 2025) (15 minutes)**

##### **4.1. Suivi au procès-verbal :**

M.Luu a quelques modifications mineures à envoyer à Mme Dupont pour le PV du mois de décembre 2025.

M. Allard propose l'adoption, appuyé par M. Lehoux

##### **4.1.1. Budget formation : volet parents (mesure 15024)**

M. Allard a obtenu trois soumissions d'aide aux devoirs concernant le volet parent avec la mesure 15024 : *Réussite A+*, *SOS prof* et *Succès scolaire*. Mme Dupont demande si un suivi aux parents serait fait par l'une des compagnies. M. Allard mentionne que pour *Réussite A+*, ça semble être dans leurs valeurs d'avoir un bon contact avec les parents des enfants qui sont suivis. M. Luu demande si M. Allard connaissait déjà ces compagnies ou non. M. Allard mentionne avoir effectué quelques recherches et avoir envoyé une demande à 6 compagnies. Les trois compagnies retenues sont celles qui ont répondu aux demandes. M. Allard mentionne également que les rencontres seraient par Zoom. M.Luu demande quelles sont les règles de la CSSDM pour afficher un partenariat sur le site de l'école, tel que demandé par la compagnie *Réussite A+*. Mme Bien Aimé s'informerait au besoin si cette compagnie est retenue. Mme Bien Aimé mentionne également qu'elle doit valider avec le CSSDM à savoir si le budget de la mesure 15024 peut être utilisé pour cela. Un suivi sera à faire lors du prochain CÉ.

Mme Dupont avait comme mandat de rechercher des conférences qui peuvent être pertinentes. Mme Dupont présente deux offres qui ont été retenues, celles de Mme Annie Lussier, orthopédagogue, et de Mme Stéphanie Deslauriers, psychoéducatrice.

Une réflexion est proposée pour un vote du CÉ lors de la séance de février 2026.

M. Lamontagne demande si on a un besoin plus important au niveau de la littéracie ou de l'estime de soi, en ce qui concerne les deux conférences présentées par Mme Dupont.

#### **5. Points d'approbation**

##### **5.1. Approbation de deux sorties**

- Les groupes 502/602, 542 et 642 : Maison théâtre 6 avril 2026 *La parole créatrice de Kakoumama*
- Groupe 601 : La sortie des finissants à Kingston a été annulée. Cette sortie est remplacée par une sortie au camp Boute-en-train, le 18 juin 2026. Le coût est de 44\$ par élèves à être payé par les parents.

Approbation proposée par Mme Dupont et appuyée par M. Lamontagne

## 6. Points d'adoption (sujet nécessitant une décision) (10 minutes)

Aucun point d'adoption

## 7. Points d'information et rapports (20 minutes)

### 7.1. Direction

#### 7.1.1 Des nouvelles des nôtres

- Arts dramatiques : Mme Sylvie Cloutier est en absence prolongée, sera remplacée par Mme Stéphanie Mujinga-Nyaluema.

- Retour de Mme Baya en 3<sup>e</sup> année.

#### 7.1.2 Bâtiment Saint-Laurent

Le chantier a été relancé. M. Gagnon, le responsable du chantier, n'a pas donné de suivi aux demandes de Mme Bien Aimé. Le mobilier est également en chemin pour l'aménagement des classes.

#### 7.1.3 Fondation du CSSDM

Sur le site de l'école, un bouton *Faire un don* se trouve maintenant dans le bas de la page d'accueil. Les gens qui font un don ont le choix entre faire le don à l'école ou aux élèves de Montréal.

M. Lamontagne se questionne à savoir si cette nouvelle plateforme est associée à la fondation de l'école existante (gérée par Mme Dubuc). Mme Bien Aimé explique que ce sont deux entités différentes.

Mme Bertrand valide que le montant d'environ 48000\$ mentionné lors d'un CÉ précédent pour la fondation de l'école fait partie de l'entité qui reçoit l'argent des dons via la plateforme du CSSDM.

M. Luu mentionne qu'il faut prendre une décision rapidement sur certains projets (p.ex. : racks à trottinettes) car l'année passe vite et le printemps arrivera rapidement.

Mme Bien Aimé propose qu'une équipe se forme pour apporter quelques idées de projets.

M. Luu propose d'apporter une proposition avec projets et budget lors du CÉ du mois de mars 2026.

#### 7.1.4 Critères d'admission AIDA 2027-28

Le rôle du CÉ est d'approuver certains points qui seront apportés par la direction pour apporter de potentielles modifications aux critères d'admission pour le programme AIDA pour l'année scolaire 2027-28.

M. Luu mentionne qu'un parent substitut avait parlé des examens d'admission concernant le programme AIDA comme étant un possible point à modifier ou à revoir.

M. Lamontagne demande quelle proportion des élèves de l'école Ahuntsic qui se sont inscrits ont été admis au programme Aida. Mme Bien Aimé répond que nous n'avons pas les chiffres en ce moment, mais qu'un nombre plutôt important d'élèves inscrits ont été admis, et que les élèves des autres écoles ont été sélectionnés au hasard en présence du président du CÉ, M. Luu.

**Devoir des membres pour le prochain CÉ** : Révision des critères d'admission au programme AIDA.

**7.2. Personnel enseignant**

M. Galarnau demande si un comité de parents a été mis sur pied pour le duathlon prévu au mois de juin 2026. M. Lamontagne mentionne que rien n'a encore avancé de ce côté. Un appel à tous devrait être envoyé aux parents dans l'info-parents de janvier-février.

M. Lamontagne se porte volontaire pour transmettre un libellé à Mme Filteau qui pourra être intégrée à l'info-parents.

**7.3. Service de garde**

Aucun point

**7.4. Représentant au Comité de parents**

Aucun point

**7.5. OPP**

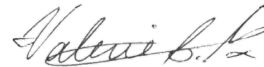
Mme Bien Aimé mentionne, au nom de l'OPP, que le déjeuner de Noël s'est bien déroulé.

**7.6. Fondation**

Le Salon du livre s'est bien déroulé, mais aurait été plus accessible s'il avait eu lieu au pavillon Julie-Payette. Pour 2026-27, on aimerait que l'activité ait lieu au bâtiment St-Laurent. Le marché de l'Amour aura lieu en février.

**8. Levée de la séance**

Proposé M Lamontagne, appuyé Mme Dupont. Levée de la séance 20h19.



---

Présidence

---

Direction d'établissement